



BULLETIN D'ADHÉSION année 2019

à renvoyer à : Artais – 122 rue Salvador Allende – 92000 Nanterre

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

Demande son adhésion pour l'année 2019 et joint un chèque de
à l'ordre de : Artais-art contemporain.

Les adhésions prises à partir de septembre 2018 sont valables **à partir du jour indiqué ci-dessous (Date), jusqu'au 31 décembre 2019.**

Adhésion Soutien	50 euros, donnant accès à toutes nos visites et escapades
Adhésion Bienfaiteur	100 euros, *défiscalisable à 66%, donnant accès à toutes nos visites et escapades, envoi de la revue à domicile
Adhésion Donateur	150 euros, *défiscalisable à 66%, avec en plus envoi de la revue à domicile et inscription prioritaire aux escapades, des entrées dans différents salons partenaires
Adhésion tarif réduit	30 euros, pour les étudiants, artistes, et sur demande
Adhésion Mécène	à partir de 500 euros, *défiscalisable avec des contreparties envisageables en fonction du don. Contactez nous et nous vous présenterons les avantages en termes de communication et de visibilité dont vous pourriez bénéficier au travers de nos projets. <i>Une visibilité médiatique</i> : mention de l'entreprise, avec logo, sur notre revue et notre site <i>Une communication interne</i> : invitation des employés et/ou clients privilégiés à une visite privée d'exposition ou un parcours galeries

La participation d'un membre de l'entreprise au jury du Prix Artais

*La réduction d'impôts pour les particuliers est égale à 66% des dons versés aux organismes d'intérêt général dans la limite de 20% du revenu imposable (60% pour les entreprises). Un justificatif vous sera envoyé sur demande.

Date :

Signature :